

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXX, n° 18
Bruxelles, juillet 1954.

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXX, n° 18
Brussel, Juli 1954.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES DIPTERES
DE L'URUNDI.

V. — Description d'un *Systropus* nouveau
(Bombyliidae).

par Frans FRANÇOIS (Bruxelles).

Systropus hessei n. sp.

Diagnose. — Thorax noir mat, abdomen brun, ailes enfumées. Yeux coalescents chez ♂♂ et ♀♀. Troisième article antennaire environ 4 fois plus long que le deuxième. Ailes avec 2 cellules sous-marginales. Fémurs, tibias, tarse I et II et à un moindre degré les autres tarse, couverts d'une pilosité appliquée argentée; métatarse I avec une brosse de soies rousses. Pattes III : fémurs et tibias d'un noir luisant, striés latéralement; 3 premiers articles des tarse d'un jaune doré, les deux derniers et les griffes noirs, pulvilles jaunes, empodium faible. Abdomen : pétiole composé de 3 segments (2 à 4), massue de 4 segments (5 à 8); le 5° comporte cependant la partie extrême du pétiole.

Description du mâle. — Tête: yeux contigus sur la moitié de la distance de la base des antennes aux ocelles. Front étroit, blanchâtre au-dessus, à reflet satiné; sombre en-dessous aux approches du tubercule antennaire; triangle ocellaire petit, fortement bombé; ommatidies plus grosses sur la partie discale de l'œil que sur le pourtour; antennes insérées sur un tubercule jaune parfois brun clair, en forme d'écusson renversé; ouverture buccale grande, en forme de triangle tronqué; face réduite,

brune; péristome linéaire d'un brun pâle ou d'un jaune sale; partie des orbites le long de l'ouverture buccale à reflet blanc satiné; cavité orale jaune ivoire; proboscis mince, noir, plus long que la tête et le thorax réunis lorsque complètement étiré; palpes jaune-brun, quasi glabres; antennes: forme et disposition typiques du genre, noires et allongées, quasi contiguës à leur point d'insertion, 1^{er} article environ aussi long que le 2^e et le 3^e ensemble et quatre fois aussi long que le 2^e, 3^e article environ 3 fois aussi long que le 2^e, les deux premiers articles bordés de soies noires, 3^e article aplati en palette asymétrique et glabre; face postérieure de la tête avec deux taches de pruinosité blanc argent sur sa partie supérieure et une bande semblable symétrique latérale; orbite postérieure ornée latéralement d'une frange de poils blancs peu visibles, plus longs vers le bas et dans la région du menton.

Thorax: noir, finement chagriné, portant une bande médiane gris ardoise le plus souvent dédoublée qui n'atteint pas la base du scutellum. Callus huméral brun. Scutellum petit, noir et bordé à son apex d'une pilosité délicate blanche d'aspect laineux; pleures: sclérites couverts d'une fine pruinosité gris acier, visible sous éclairage latéral; métasternum d'aspect coriacé et ridé transversalement, couvert d'une délicate pilosité blanche semblable à celle du scutellum, fendu sur sa face postérieure en un triangle allongé bordé de clair, dont la base atteint le point d'insertion de l'abdomen dans le thorax.

Tige des balanciers très longue, noire et grêle; haltère brun marron sur une face, noir sur l'autre.

Pattes: pattes I, coxa brune, trochanter bien développé, fémur brun sombre, callus plus pâle, tibia et tarse de même couleur que le fémur et couverts comme lui d'une pilosité argentée; premier article du tarse portant ventralement sur toute sa longueur une brosse de soies rousses; ongles fortement recourbés et noirs; pulvilles jaunes; empodium en forme de faible soie claire.

Pattes II, coxa noire, pour le reste mêmes caractères que les pattes I excepté que les soies ventrales du 1^{er} article du tarse sont moins fournies et que des soies plus longues y alternent avec d'autres plus courtes.

Pattes III, typiques du genre; coxa et trochanter noirs garnis d'une délicate pilosité blanche; fémur claviforme sans épines en-dessous; finement strié transversalement sur toute sa longueur et garni de microscopiques poils squamuleux noirs et luisants qui éclairés sous certains angles, donnent un reflet

argenté; moitié basale plus densément garnie de pilosité argentée que la moitié apicale; tibia noir avec apex renflé portant des épines noires et brunes de longueur différente, disposées en éventail sur les faces externe, antéro-externe et antérieure du tibia; ces mêmes faces portent sur toute sa longueur 3 rangées d'épines noires, largement espacées, alternées; stries transversales, plus marquées que sur le fémur et donnant au tibia un aspect quasi-annelé; mêmes poils squamuleux à reflet changeant que sur le fémur; 1^{er}, 2^e et 3^e articles des tarses d'un beau jaune paille doré, spinuleux sur la face ventrale; 4^e et 5^e articles couverts de soies noires et denses. Griffes, pulvilles, empodium comme ci-dessus; dernier tarse portant une touffe peu fournie de poils noirs plus longs que les pulvilles.

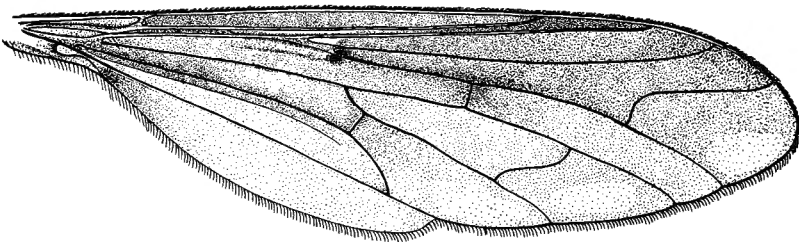


Fig. 1. — *Systropus hessei* n. sp. (× 10 env.).

Abdomen: premier segment visible épais et court, de texture chagrinée, noir avec faible pilosité blanche semblable à celle du scutellum et du metasternum; 2^e, 3^e, 4^e et partiellement 5^e segments formant le pétiole; sternites jaunes, tergites bruns; la suture latérale de l'abdomen apparaissant sous la forme d'une ligne continue formant limite entre les tergites plus sombres et les sternites plus clairs; ces segments apparaissent glabres sous faible grossissement; segments apicaux formant la massue, comprimés latéralement, de couleur plus rousse, portant aux points d'insertion des segments de petites soies jaune-doré ventralement, brunes dorsalement.

Ailes: voir figure; toute l'aile enfumée mais de façon plus marquée à la base et sur sa partie antérieure; nervures brunes; cellules costale et sous-costale jaunes; squamae brunes, étroites, bordées de fins poils clairs.

Hypopygium: un croquis en sera donné simultanément avec celui d'autres espèces nouvelles de *Bombyliidae* de l'Urundi.

Description de la femelle. — Semblable au mâle sauf :

Longueur respective des articles antennaires : sur les 5 femelles examinées, 4 ont un premier article sensiblement plus court que le total des 2 autres ; chez les 9 ♂♂ étudiés le 1^{er} article n'est que légèrement plus court que ce total ; le premier article est plus court chez les femelles que chez les mâles ; par contre, le 3^e article qui est de longueur quasi-uniforme chez les mâles présente une variation appréciable de longueur chez les femelles ; deux des femelles sur les cinq examinées vont jusqu'à avoir un 3^e article plus long que le premier, ce qui ne se constate chez aucun des 9 mâles.

Front et yeux : le front est plus développé chez les femelles ; les yeux sont coalescents sur une distance plus courte que la moitié de la hauteur du front ; vu de face, le front est uniformément noir, sous éclairage latéral il a un reflet blanc satiné ; ovipositor bien apparent, brun brillant, bifide à son extrémité, portant dorsalement de longs poils pâles, ventralement des poils courts à reflets roux.

* * *

Longueur du corps : 16 à 21 mm, des ailes 11-13 1/2 mm, du proboscis 5-6 mm.

Localité : forêt du Bururi, 2.000 à 2.200 m d'altitude ; les 15 exemplaires furent capturés en 1949 et 1950 durant le mois de décembre, c'est-à-dire durant la petite saison des pluies, par temps d'averses suivies de brusques éclaircies ; ils butinaient en plein vol les fleurs d'un arbuste forestier ; vol très typique rappelant celui de certaines guêpes maçonnes du genre *Belonogaster* : les pattes pendent, le vol est hésitant, fréquemment interrompu et alors l'insecte est comme suspendu, immobile dans les airs puis il virevolte ou part comme un trait ; il se déplace adroitement en vol parmi les branches, feuilles et brindilles de buissons touffus ; comme la plupart des *Bombyliidae*, une fois posé, il ne se déplace pas, les pattes constituant un appareil d'atterrissage et d'envol et non de déplacement.

Holotype ♂ et allotype à l'Ins. R. Sci. nat. Belg. ; 2 paratypes (1 ♂, 1 ♀) au Musée Royal du Congo Belge à Tervueren ; 1 paratype au South African Museum de Cape Town ; enfin 10 paratypes (3 ♀♀, 7 ♂♂) dans ma collection. Espèce dédiée à l'éminent entomologiste le Dr. A. J. HESSE, dont les conseils et les encouragements m'ont été des plus précieux.